

Les Informations hebdomadaires

211-213 RUE LAFAYETTE, PARIS-10

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Notre tâche

Nous avons combattu la propagande stalinienne associée à la propagande hitlérienne, étalé les mensonges de ceux qui se sont mis au service des dictatures totalitaires dont les ambitions et les violences ont de nouveau précipité l'Europe dans la catastrophe. NOUS AVONS PARTICULIEREMENT DEMONTRE QUE LA RUSSIE DE STALINE ET L'ALLEMAGNE DE HITLER ECRASENT EGALEMENT LES TRAVAILLEURS, LES REDUISENT A L'IMPUISSANCE, A LA MISERE, A L'ESCLAVAGE. LES LEGENDES QUE L'ON A CHERCHE A ACCREDITER DE LA REALISATION DU SOCIALISME EN U. R. S. S. ET D'UN « NEO-SOCIALISME » NAZI, SONT MISES AU RANCART : ELLES NE PEUVENT FAIRE DE DUPES PARMI LES TRAVAILLEURS ; SEULS PEUVENT LES RABACHER DES FANATIQUES DONT L'IGNORANCE EGALE LA HAINE.

Constater ces faits, c'est du même coup faire justice des calomnies à l'adresse de la Confédération Générale du Travail et de ses militants.

Reprenant un langage que nous connaissons de longue date, les serviteurs de Staline et de Hitler accusent le mouvement syndical libre de trahir les intérêts des travailleurs. Ils vont même jusqu'à affirmer, dans leur propagande souterraine, que certaines des mesures qui pèsent plus particulièrement sur les travailleurs ont été prises d'accord entre le gouvernement et la C. G. T.

AUTANT DE MENSONGES ET D'AILLEURS AUTANT D'INSANITES !

La Confédération Générale du Travail garde son indépendance et ne se donne qu'une mission : LA SAUVEGARDE DES INTERETS OUVRIERS ET LA REALISATION D'UNE PLUS GRANDE JUSTICE SOCIALE.

Ce n'est pas aux valets des dictatures de proie qu'il appartient de juger les efforts que leurs maîtres leur permettent seulement de fai-

sifier. C'est aux travailleurs de le faire et de manifester leurs sentiments sur l'action de leurs organisations.

Les travailleurs n'ignorent pas, et ils l'ont montré, que malgré les énormes difficultés dues à la guerre et à la trahison des staliniens, LA C. G. T. A DEJA REALISE UNE ŒUVRE CONSIDERABLE DE REDRESSEMENT.

Elle s'est trouvée en face d'erreurs et de maladresses commises dans les improvisations du début. Elle a travaillé à les faire corriger, et elle a obtenu des résultats mieux qu'appréciables.

De même, la C. G. T. n'a renoncé en rien aux droits conquis par les travailleurs. Elle est au contraire parvenue à faire échec à ceux qui paraissent chercher une revanche dans ce domaine. Elle a fait reconnaître les réformes sociales dans leur principe et limiter les dérogations dues à l'état de guerre. ELLE N'A PAS AFFAIBLI LES MOYENS D'ACTION DES SYNDICATS : ELLE LES A RENFORCES en obtenant la désignation des délégués ouvriers par les organisations les plus représentatives.

Certes, cette œuvre est loin d'être achevée. Beaucoup de situations demandent encore des rajustements, beaucoup de problèmes restent posés. La C. G. T. est si loin de les méconnaître, si loin d'ignorer les sentiments et les désirs de la masse ouvrière, si loin aussi de s'associer à une politique de silence que SON DERNIER COMITE NATIONAL A TRACE UN LARGE PROGRAMME D'ACTION IMMEDIATE DANS LEQUEL SONT ABORDEES TOUTES LES QUESTIONS ET DEFINIES TOUTES LES SOLUTIONS QU'ELLES APPELLENT.

Deux problèmes, entre tant d'autres, attirent particulièrement l'attention du mouvement syndical : CELUI DE LA DUREE DU TRAVAIL ET CELUI DU MAINTIEN DU NIVEAU DE VIE DES MASSES LABORIEUSES. Ce sont là deux problèmes essentiels. Travailler à obtenir qu'ils

soient réglés équitablement compte tenu des obligations créées par les circonstances actuelles, c'est la tâche de la C. G. T.

CE FAISANT, ELLE EST SURE DE MIEUX SERVIR LA CAUSE DES TRAVAILLEURS QU'EN IMITANT LA DEMAGOGIE MEPRISABLE DE CEUX QUI CHERCHENT A EXPLOITER DES SENTIMENTS LEGITIMES DANS L'ESPOIR DE PROVOQUER DES TROUBLES QUI SERAIENT UTILES, CERTES, A L'ALLIANCE DES DICTATEURS DE BERLIN ET DE MOSCOU, MAIS DONT LA CLASSE OUVRIERE SORTIRAIT TERRIBLEMENT MEURTRIE.

Mais il faut ajouter que cette action du mouvement syndical ne peut pas être seulement une action de sauvegarde des droits et intérêts ouvriers. Nous l'avons dit tout à l'heure: NOUS ENTENDONS EGALEMENT POURSUIVRE LA REALISATION D'UNE PLUS GRANDE JUSTICE SOCIALE. C'est la signification fondamentale de l'« accord Majestic », ratifié par toutes les organisations confédérées. C'EST

LA DOCTRINE DU MONDE DU TRAVAIL QU'IL NE PEUT Y AVOIR DE PAIX VERITABLE ET DURABLE SANS LA JUSTICE.

Ainsi affirmons-nous la nécessité de défendre la démocratie contre des adversaires de tout calibre, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. de même que NOUS AVONS TOUJOURS PROCLAME QUE LA DEFENSE DE LA LIBERTE ET DE LA PAIX SONT DEUX ASPECTS INDIVISIBLES DU MEME DEVOIR.

Mais nous disons aussi, toujours fidèles à nous-mêmes, que la défense de la démocratie EXIGE LE RESPECT DES PRINCIPES DEMOCRATIQUES ET LEUR PLEIN DEVELOPPEMENT. NOUS VOULONS QUE DE LA GUERRE SORTRE UN ORDRE NOUVEAU.

C'EST UNE IMMENSE TACHE, MAIS LA CONCEVOIR PERMET DE MEPRISER LES INJURES DE CEUX QUI SE FONT LES APOLOGISTES DE LA VIOLENCE ET DE LA DESTRUCTION, LES AUXILIAIRES DE LA PLUS ODIEUSE BARBARIE.

La C. G. T.

Le Peuple

Organe officiel hebdomadaire de la Confédération Générale du Travail

Administration : 213, rue Lafayette, PARIS (10^e)

Compte chèque postal : 243-29

TARIF DES ABONNEMENTS

	3 m.	6 m.	1 an
France et colonies	10 »	18 »	30 »
Etranger (accord postal).	26 »	48 »	80 »
Etranger (non accord).	40 »	72 »	120 »

Les abonnements partent du 1^{er} ou du 16 de chaque mois

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné déclare souscrire un abonnement de _____
à partir du _____ pour la somme de _____
dont je vous envoie le montant, _____
le _____ 19 _____

SIGNATURE :

Nom : _____ Adresse : _____

Ville : _____ Département : _____

